

Perspectives de l'économie wallonne de 2007 à 2013

F. Caruso, Attaché scientifique, Iweps – F.Caruso@iweps.be

La nouvelle projection élaborée par l'IWEPS et ses partenaires¹ montre que la croissance économique de la Région se raffermirait légèrement à l'horizon de 2013. Ceci favoriserait la résorption des écarts de croissance interrégionaux. L'activité économique conduirait à une croissance de l'emploi en Wallonie. Cependant, en Flandre, cet accroissement resterait plus élevé, dans les services marchands notamment. En outre, l'évolution du nombre de navetteurs wallons se stabiliserait. Dans un contexte où les évolutions démographiques renforcent la croissance de l'offre de travail, on doit donc s'attendre à une légère remontée du taux de chômage à moyen terme.

LE MODÈLE HERMREG

Depuis près de trois ans, l'IWEPS s'est associé aux services d'études économiques des deux autres Régions (IBSA et SVR) et au Bureau Fédéral du Plan (BFP), afin de développer un modèle macroéconomique qui permette d'établir des perspectives communes à moyen terme. Actuellement, le modèle, dénommé HERMREG, repose sur une approche « top-down », c'est-à-dire qu'il répartit entre les régions certains résultats d'une projection nationale de référence, donnée par le modèle HERMES du BFP. En l'occurrence, il se base sur le scénario 2008-2013² établi au départ de la situation économique qui prévalait en avril 2008 et des mesures de politique économique (y compris celles des entités fédérées) connues alors. Entre-temps, la poursuite de la hausse des prix des matières premières et la détérioration de l'environnement international ont poussé les analystes à revoir à la baisse leurs prévisions de croissance du PIB pour 2009³.

La présente projection ne tient pas compte de cette révision. Le modèle HERMREG met plutôt l'accent sur le moyen terme (5 à 6 ans). En extrapolant les dynamiques régionales du passé, il veut avant tout rendre compte d'éventuelles inflexions dans les tendances. Il repose sur les agrégats de la comptabilité régionale dont les derniers chiffres, provisoires, sont connus pour l'année 2006. Il se distingue donc d'une prévision conjoncturelle. En se calquant sur le scénario national, qui intègre, lui, des éléments conjoncturels, le risque d'un décalage avec l'actualité économique reste cependant limité. D'ailleurs, la prévision de croissance wallonne pour 2008 qui est retenue dans cet exercice (1,8%) est globalement corroborée par les prévisions conjoncturelles établies par l'IWEPS en juin dernier (1,7%)⁴.

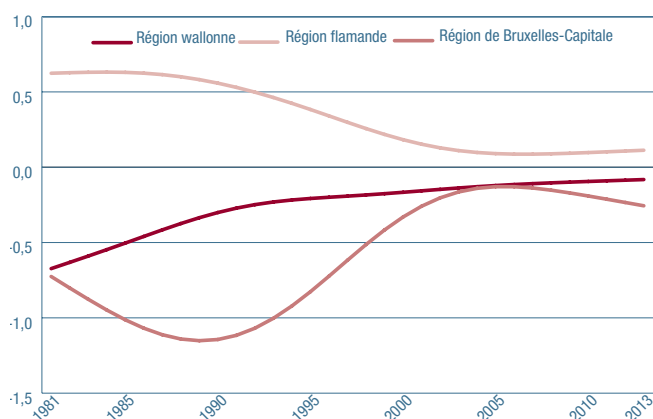
Le caractère « top-down » du modèle HERMREG se concrétise par une décomposition « shift-share » de la croissance des principaux agrégats macroéconomiques. Ainsi, la différence entre la croissance du PIB d'une région et celle du pays résulte, d'une part, de la spécialisation sectorielle relative (l'effet de « structure ») de la région et, d'autre part, de la différence de croissance entre la région et le pays au sein de chaque branche

d'activité (l'effet « dynamique » ou « résiduel »). Dans le modèle HERMREG, pour chaque branche d'activité, c'est cette différence qui fait l'objet d'une estimation économétrique, tandis que la composante nationale est donnée par la projection de référence du BFP.

UNE ANALYSE DES DIFFÉRENCES INTERRÉGIONALES

Ce type de décomposition « shift-share » montre que la croissance économique relativement plus faible de la Wallonie par rapport au Royaume ne peut être imputée à sa seule composition sectorielle, mais provient également d'un effet dynamique défavorable⁵. Le graphique 1 présente cet effet de performance régionale « intrasectorielle » mesuré pour treize branches d'activité depuis 1980. A ce niveau de détail, il explique l'essentiel du différentiel de croissance de l'activité économique par rapport au pays⁶. On observe cependant clairement le resserrement à l'oeuvre entre les régions : alors que l'effet dynamique contribuait en moyenne pour 0,7 point au déficit de croissance économique de la Wallonie en 1980, il n'atteignait plus que 0,1 point en 2006. En anticipant sur les résultats de la projection, on constate que la réduction du déficit dynamique devrait se poursuivre à l'horizon de 2013. Cette évolution contribuerait à rendre le différentiel de croissance économique entre la Wallonie et le Royaume pratiquement nul en 2013.

GRAPHIQUE 1 - ANALYSE SHIFT-SHARE DE LA VALEUR AJOUTÉE : EFFET DYNAMIQUE
(DONNÉES LISSÉES, EN POINTS DE CROISSANCE)



Source : HERMREG

DE NOUVELLES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

L'approche « shift-share » du modèle HERMREG permet d'obtenir une projection des valeurs ajoutées, des investissements, de l'emploi, et des rémunérations. Au-delà de ce volet central, le modèle incorpore également un module relatif à l'offre de travail, qui permet d'extrapoler la population active de chaque région sur la base d'un scénario portant sur la démographie et sur les taux d'activité détaillés par âge et par sexe. En outre, une projection des flux de travailleurs (navettes) entre régions a été mise au point, s'appuyant sur une estimation économétrique de l'impact de facteurs attractifs/répulsifs de chaque région. Combinés à l'emploi intérieur régional, ces deux modules complètent la projection relative au marché du travail que nous résumerons après un rapide aperçu des résultats macroéconomiques et sectoriels⁷.

Ces résultats doivent bien sûr être interprétés avec prudence compte tenu des incertitudes inhérentes aux projections macroéconométriques, particulièrement

TABLEAU 1 - PRINCIPAUX RÉSULTATS MACROÉCONOMIQUES

Taux de croissance annuels moyens, en volume (%)		Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
Produit intérieur brut	2000-2006	2,3	2,1	1,9	2,1
	2007-2013	1,9	2,2	2,0	2,1
Emploi intérieur	2000-2006	0,8	1,0	0,9	0,9
	2007-2013	0,6	1,2	1,0	1,0
Formation brute de capital fixe*	2000-2006	3,8	2,4	2,2	2,6
	2007-2013	2,8	3,5	3,6	3,4
Productivité par tête**	2000-2006	1,8	1,2	1,2	1,3
	2007-2013	1,2	0,9	1,0	1,0
Coût salarial par tête**	2000-2006	0,0	0,0	-0,2	-0,1
	2007-2013	1,2	0,9	0,8	0,9

* Hors investissements résidentiels.

** Branches d'activité marchande (l'administration publique, l'éducation et les services domestiques sont exclus).

Source : HERMREG

pour les variables les plus volatiles telles que les investissements, mais aussi en raison de la difficulté à établir des scénarios relatifs aux migrations ou aux navettes par exemple.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Après avoir bénéficié d'un environnement national et international favorable en 2007 avec une croissance de son PIB estimée à 2,5%, la Wallonie ne devrait pas être épargnée par le

repli conjoncturel en 2008 et en 2009 (1,7% de croissance en moyenne au cours de ces deux années). Le ralentissement affecterait d'abord les industries manufacturières, davantage tournées vers la demande extérieure, puis, plus légèrement, les services marchands.

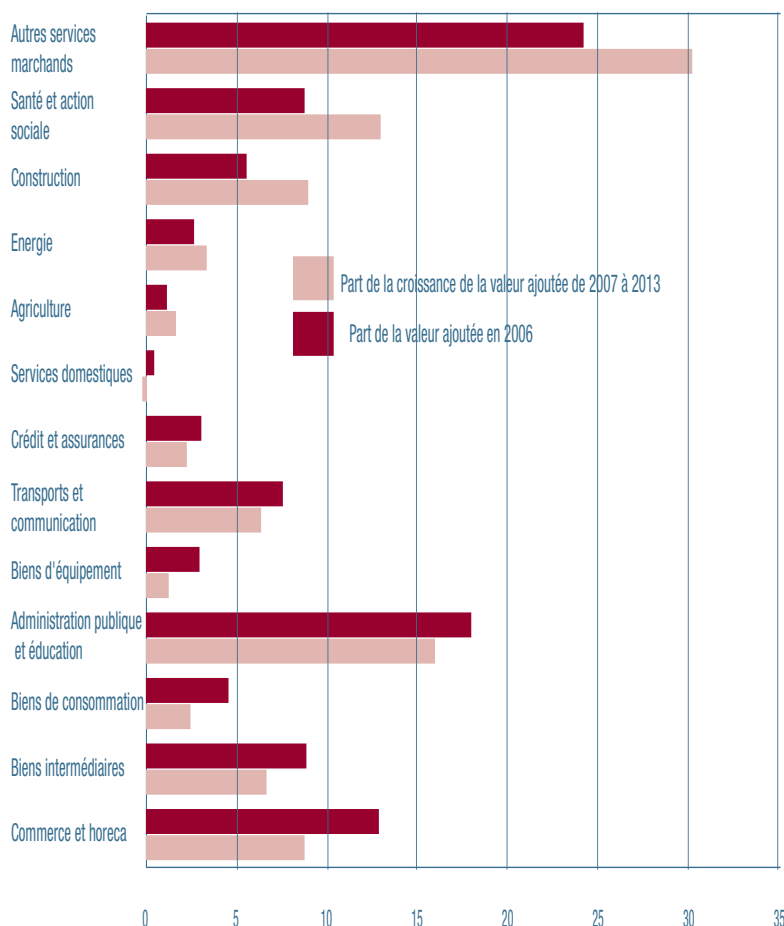
Le scénario macroéconomique table ensuite sur une reprise. Au cours de la période 2010-2013, l'activité de l'ensemble des services devrait continuer à progresser à un rythme supérieur à celui de l'ensemble de l'industrie (respectivement 2,3% et 2,0%), pourtant soutenue par une croissance relativement élevée dans la branche « construction » (3,0%).

En moyenne, la période de projection 2007-2013 se caractériserait en Wallonie par une croissance légèrement inférieure à la moyenne nationale (2,0% contre 2,1%) mais en augmentation par rapport au début des années 2000 (1,9%).

Les « autres services marchands » demeureraient le principal moteur de la croissance économique wallonne, mais leur rythme de progression y resterait plus modeste (2,4%) qu'en Flandre (2,9%). Le léger raffermissement de la croissance wallonne tiendrait dès lors davantage à une contribution accrue des « services non marchands », de la « santé et action sociale » et de « l'agriculture ».

Le graphique 2 fait apparaître les secteurs en croissance en Wallonie, ceux dont la part dans la croissance économique attendue dépasse leur poids actuel dans l'économie. Outre l'importance (30%) des « autres services marchands », cette présentation confirme l'apport de la « construction », qui maintiendrait à moyen terme son rythme de croissance élevé, soutenu depuis plusieurs années par les investissements en logements. Grâce à sa résistance en début de période de projection, la branche « santé et action sociale » fait également figure de moteur de l'économie wallonne. Sans surprise, les industries manufacturières se situent en recul, mais c'est aussi le cas du « commerce et Horeca » et de « l'administration publique », branche qui contribue encore à hauteur de 15% à la croissance wallonne.

GRAPHIQUE 2 - PARTS SECTORIELLES EN 2006 ET PARTS DANS LA CROISSANCE DE 2007 À 2013



Source : HERMREG

LES INVESTISSEMENTS

En matière d'investissements, le mouvement de rattrapage observé en Wallonie durant les années 1990 semble avoir fléchi au début des années 2000. Les investissements devraient à nouveau avoir largement contribué à la croissance économique en 2006 et 2007. Une fois passé le creux conjoncturel, le redressement devrait se confirmer à l'horizon de 2013 (3,6% de croissance contre 3,4% en moyenne dans le pays). En dépit de ce rattrapage, les investissements wallons resteraient, en proportion de la valeur ajoutée, inférieurs à ceux qu'enregistrent les autres régions. Un déficit de près de deux points de pourcentage reste à combler par rapport à la moyenne nationale, il provient pour plus de la moitié des « autres services marchands ».

SALAIRES, PRODUCTIVITÉ ET CRÉATIONS D'EMPLOIS

L'accélération de la croissance de l'emploi wallon observée depuis le début des années 2000 (0,9%) devrait se maintenir à moyen terme (1,0%, soit 79 000 emplois supplémentaires entre 2007 et 2013). A court terme, l'emploi intérieur ne marquerait le pas qu'en 2009, réagissant avec retard au repli de l'activité et bénéficiant encore en 2008 du développement des titres-services (qui relèvent tous de la branche « autres services marchands »). Comme dans les autres régions, ce développement pèserait d'ailleurs sur la productivité moyenne, déjà orientée à la baisse en raison de la tertiarisation accrue des économies.

Au cours de la période 2010-2013, l'accroissement de l'emploi ne devrait concerner que les branches de services (à l'exclusion de la branche « crédit et assurances ») et la « construction ». Loin devant les autres, les branches « autres services marchands » et « santé et action sociale » enregistreraient une croissance de l'emploi supérieure à 2% (respectivement 2,2% et 2,0%) mais toujours inférieure à la moyenne nationale (respectivement 2,6% et 2,2%).

Dans les industries manufacturières, la baisse de l'emploi devrait se poursuivre sur l'ensemble de la période de projection au même rythme que depuis les années 2000 (soit -0,9% par an). Comme dans les autres régions, la croissance de l'activité industrielle se traduit donc plutôt en gains de productivité, rendus nécessaires par une plus forte exposition à la concurrence internationale.

Précisément, les gains de productivité devraient croître, tant dans l'industrie que

dans les services, à un rythme similaire en Wallonie et en Flandre. D'abord modérée compte tenu du développement d'emplois à faible productivité (tels que les titres-services), la croissance de la productivité s'accélérerait en fin de période.

En parallèle, considérant les évolutions salariales attendues dans les trois principaux pays voisins, le modèle table également sur une croissance plus rapide des rémunérations en fin de période de projection. En Wallonie, les coûts salariaux dans les branches d'activité marchande continueraient à évoluer moins vite que la productivité, à l'inverse des autres régions. L'écart de coût salarial unitaire (rapport entre coût salarial et productivité par tête), défavorable à la région, continuerait donc à se résorber.

L'OFFRE DE TRAVAIL

L'accroissement attendu des résidents wallons qui se présentent sur le marché du travail, comme demandeurs d'emploi ou travailleurs, est estimé à près de 78 800 personnes de 2009 à 2013. Cette évolution de 0,96% par an dépasse celle attendue en Flandre mais est inférieure à celle projetée à Bruxelles. En Wallonie, la croissance de la population active s'explique par les effets liés à la démographie (+35 900) et par les effets liés au comportement d'offre au sein de catégories d'âge et de sexe déterminées (+39 800). Comme l'indique le tableau 2, ces deux effets se décomposent eux-mêmes en trois parties.

Pour ce qui est de la démographie, sa contribution à la croissance de la population active s'accroît au cours de la période de projection 2007-2013 par rapport au début des années 2000. Jusqu'en 2008, l'effet le plus marqué est celui du glissement de la population de 15 à 64 ans, conséquence de la sortie de l'âge actif des cohortes peu denses nées pendant la seconde guerre mondiale. A partir de 2009, suivent au

contraire les cohortes plus denses du baby boom. L'effet démographique qui tire alors la population active vient des migrations (internes et externes à la Belgique) nettes de 15 à 64 ans en Wallonie : elles renforcent à elles seules la population active wallonne de 24 400 personnes. Enfin, tant par les migrations nettes que par la progression dans la pyramide d'âge, la structure démographique des 15-64 ans se modifie, accentuant le poids relatif des catégories d'âge et de sexe dont le taux d'activité est plus faible et limitant ainsi la croissance de l'offre de travail (à hauteur de 4 000 personnes).

Quant à la contribution des changements de comportement d'offre de chaque classe d'âge et de sexe donné, elle apparaît négative en 2007 et 2008 car la baisse du chômage administratif¹⁹ ne se répercuterait que partiellement dans la croissance de l'emploi et conduirait artificiellement à une baisse du taux d'activité des moins de 50 ans. La hausse structurelle du taux d'activité reprendrait à partir de 2009. En Wallonie, elle provient encore majoritairement des femmes au-delà de 50 ans par l'effet « de cohorte » selon lequel les générations de femmes qui participent davantage au marché du travail remplacent les générations précédentes moins actives. Cet effet est renforcé par le relèvement progressif de l'âge légal de la retraite des femmes à 65 ans. Dès lors, la contribution provenant des femmes de plus de 50 ans à l'offre de travail wallonne dépasserait 22 000 unités. La contribution des hommes de la même tranche d'âge (+13 900 personnes) serait soutenue par les mesures prises dans le cadre du Pacte de solidarité entre générations. La contribution de la population de 15 à 49 ans reste positive (+3 700 personnes), mais réduite car les effets de cohorte sur le taux d'activité féminin s'estompent progressivement.

TABLEAU 2 - CONTRIBUTION À LA CROISSANCE DE L'OFFRE DE TRAVAIL

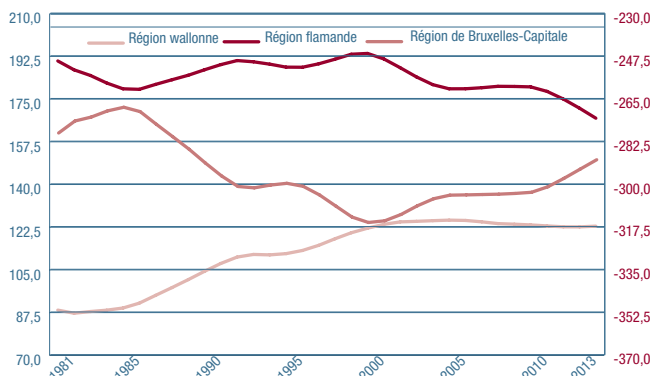
	2000-2006	2007-2013	2007-2008	2009-2013	2013-2008 (milliers)
Croissance de la population active (en %)	1,13	0,73	0,16	0,96	78.804
Contribution de la démographie	0,30	0,46	0,50	0,44	35.877
- Glissement démographique des 15 à 64 ans	0,58	0,35	0,75	0,19	15.443
- Migrations nettes entre 15 et 64 ans	-0,02	0,28	0,23	0,30	24.441
- Modification de la structure interne de 15 à 64 ans	-0,26	-0,17	-0,48	-0,05	-4.008
Contribution du comportement d'offre	0,87	0,25	-0,35	0,48	39.814
- Population de 15 à 49 ans	0,43	-0,18	-0,75	0,05	3.748
- Hommes de 50 à 64 ans	0,15	0,16	0,13	0,17	13.868
- Femmes de 50 à 64 ans	0,29	0,27	0,27	0,27	22.195
Contribution résiduelle (principalement effets de second ordre)	-0,03	0,03	0,01	0,04	3.114

Source : HERMREG

LES NAVETTES

L'offre de travail des résidents d'une région s'adresse également à la demande située dans d'autres régions, ce qui donne lieu à d'importants mouvements de navettes, vers Bruxelles principalement. Dans le

GRAPHIQUE 3 - SOLDE DES NAVETTES (SORTANTS MOINS ENTRANTS, EN MILLIERS)



Source : HERMREG

modèle HERMREG, ces flux sont liés aux conditions économiques et aux opportunités d'emploi, tant de la région d'origine que de destination.

La projection table sur une légère diminution du nombre de navetteurs wallons vers Bruxelles qui prolonge la tendance à la baisse de ce flux, observée au cours des dernières années. Cette évolution tient notamment à la croissance relativement plus soutenue de l'emploi intérieur en Wallonie qui permettrait à davantage de résidents de travailler dans leur propre région. Quant au nombre de navetteurs flamands vers Bruxelles, il baisserait aussi à moyen terme, reflétant les opportunités d'emploi accrues sur un marché flamand toujours plus tendu.

TABLEAU 3 - POPULATION ET MARCHÉ DU TRAVAIL

	Milliers			2008-2013		
	2006	2008	2013	Milliers	Milliers par an	% annuel moyen
1. Population totale	3425	3469	3593	124,2	24,8	0,71
2. Population d'âge actif (15-64 ans)	2243	2287	2343	56,1	11,2	0,49
3. Population inactive (2-4)	637	676	653	-22,7	-4,5	-0,68
4. Population active (5+6)	1606	1611	1690	78,8	15,8	0,96
5. Population active occupée	1296	1327	1378	50,4	10,1	0,75
a. Emploi intérieur	1146	1177	1225	48,6	9,7	0,81
b. Solde frontalier	25	27	30	2,6	0,5	1,87
c. Solde des navettes interrégionales	125	124	123	-0,8	-0,2	-0,13
6. Chômage	310	284	312	28,4	5,7	1,92
a. Demandeurs d'emploi	271	250	277	26,2	5,2	2,01
b. Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi	38	33	36	2,1	0,4	1,25
Taux d'emploi (5/2)	57,8	58,0	58,8	-	-	-
Taux d'activité (4/2)	71,6	70,4	72,1	-	-	-
Taux de chômage (concept BFP) (6/4)	19,3	17,6	18,5	-	-	-
Taux de chômage (hors chômeurs âgés nde)	17,3	15,9	16,7	-	-	-

Source : HERMREG

Ces évolutions permettent aux résidents bruxellois d'occuper, en projection, une part plus importante des emplois de la capitale.

Les quatre autres flux de navetteurs, dont le niveau est nettement moins élevé, seraient en augmentation à moyen terme. Cela reflète, comme on l'observe déjà sur le passé, la mobilité croissante des travailleurs entre ces régions. Au total, le solde positif de navetteurs wallons, largement influencé par le flux de Wallonie vers Bruxelles, diminuerait légèrement (-0,2% par an) pour atteindre 122 900 personnes en 2013.

LA POPULATION OCCUPÉE ET LE CHÔMAGE

La confrontation de la demande d'emploi ventilée selon la région du lieu de travail et de l'offre de travail émanant des résidents permet d'établir la situation attendue des Wallons au regard de l'emploi. Le tableau 3 résume les principales évolutions attendues depuis la dernière année d'observation complète, à savoir 2006.

Malgré un repli de la croissance économique dès 2008, la baisse du taux de chômage entamée en 2007 devrait se poursuivre cette année, atteignant 17,6% si l'on inclut les chômeurs âgés⁸. Non seulement l'emploi réagit-il avec un certain retard à l'activité

économique mais l'impact de modifications réglementaires devrait aussi se prolonger en 2008 en Wallonie⁹.

A moyen terme, compte tenu d'une stagnation du solde des navettes, la population active occupée wallonne évoluerait en projection légèrement plus lentement (+0,75% par an) que l'emploi intérieur (+0,81%). Une telle progression, correspondant à 50 400 personnes, ne suffit pas à absorber la hausse de l'offre de travail (+0,96%, soit 78 800 personnes), de sorte que le nombre de chômeurs augmenterait de 28 400 unités. Le taux de chômage devrait donc remonter dès 2009, pour atteindre 18,5% en 2013.

NOTES

¹ Le projet HERMREG réunit les trois services d'études régionaux (IWEPS, l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, le Studiedienst van de Vlaamse Regering) et le Bureau Fédéral du Plan.

² Bureau Fédéral du Plan (2008), *Perspectives Économiques 2008-2013*, mai 2008.

³ Selon le dernier Budget économique de l'ICN, la croissance du PIB de 2009 a ainsi été revue de 1,7% à 1,2%.

⁴ IWEPS (2008), *Tendances économiques*, numéro 34, juin 2008.

⁵ Récemment, voir par exemple O. Meunier (2008), « Regard sur l'économie wallonne : une brève analyse des comptes régionaux 1995-2006 », *Les Brèves de l'IWEPS*, n°3.

⁶ Cet exercice prolonge celui présenté dans D. Bassilière, F. Bossier, F. Caruso, D. Hoorelbeke et O. Lohest (2008), « Vingt-cinq ans d'évolutions régionales, un aperçu au départ de la base de données du modèle HERMREG », *Planning paper n°104 du BFP*. Le lecteur intéressé y trouvera également une discussion de l'effet structurel.

⁷ En outre, un nouveau module environnemental couple des projections de consommations énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre au cadre macroéconomique régional qu'offre HERMREG. Pour un aperçu des résultats de ce module et pour une analyse plus approfondie de l'ensemble des projections du modèle, le lecteur peut se référer au rapport complet : D. Bassilière, D. Baudewyns, F. Bossier, I. Bracke, F. Caruso, K. Hendrickx et D. Hoorelbeke (2008), *Perspectives économiques régionales 2007-2013*, septembre 2008, BFP, IBSA, SVR, IWEPS.

⁸ Pour conserver l'homogénéité de la série temporelle de chômage en dépit de modifications réglementaires, les chômeurs âgés dispensés de l'inscription comme demandeur d'emploi sont inclus, même s'ils ne sont en principe pas des chômeurs au sens du BIT. Le taux de chômage administratif limité aux DEI est néanmoins aussi modélisé et présenté au tableau ci-dessus.

⁹ Premièrement, le contrôle renforcé des chômeurs a contribué à la baisse du nombre de demandeurs d'emploi soit en raison d'une suspension des allocations, soit suite à une dispense de recherche active d'emploi pour « raisons sociales ou familiales » ou pour « motifs d'étude ». Deuxièmement, suite à la suppression du pointage, la comptabilisation des demandeurs d'emploi inoccupés par les offices régionaux de placement semble avoir donné lieu à une baisse plus forte que celle des chômeurs complets indemnisés enregistrés par l'ONEm. Ce deuxième effet contribuerait à la baisse du chômage en 2006 et 2007 en Flandre, et plutôt en 2007 et 2008 en Wallonie et à Bruxelles.